

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PEYRESTORTESDCM n°33/2025

Séance Ordinaire du 24 septembre 2025

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre septembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain DARIO, Maire de PEYRESTORTES.

Secrétaire de séance : SAGUY Françoise

Présents : DARIO Alain, BROSSEAU Sylvie, BRUNET François, CRUANAS Pauline, DURAND Christophe, FONT Marie-José, GHIRELLO Jean-Louis, HAMMOUDA Jeannine, POMPA Jean-Antoine, ROUSSEAU Charline, SAGUY Françoise, SCHMITT Henri, STEPPE Virginie

Absents excusés : JAMMES Francis, PLA Michelle

Procuration : : JAMMES Francis à POMPA Jean-Antoine, PLA Michelle à SCHMITT Henri

Date de la convocation :

09 septembre 2025

OBJET : SOUTIEN AUX ENTREPRISES LOCALES : ANNULATION DES LOYERS DE L'ÉPICERIE A PETOTES

Classement issu de la
nomenclature
« ACTES »
3.3 Locations

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il a été sollicité par l'épicerie A PETOTES qui demande un dédommagement suite à une perte de son chiffre d'affaires causé par les travaux réalisés sur le boulevard National.

Monsieur le Maire dit qu'il convient de soutenir les entreprises locales et propose de lui accorder 2 mois de gratuité du loyer pour la location de l'épicerie sise Boulevard National. Il demande d'annuler les loyers des mois de novembre et décembre 2025, ce qui représente un total de 450.00 € x 2 soit 900.00 €.

Le Conseil Municipal,**Où les propos de son Président et après en avoir délibéré,**

APPROUVE à l'unanimité l'annulation des loyers telle qu'explicitée ci-avant ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire ;

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet, publiée et affichée conformément aux règles en vigueur.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus, et on, les membres présents, signé au registre.

La secrétaire de séance



Le Maire,



Alain DARIO*

